



ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2016

Etaient présents

Pour le bureau:

- Marinette LARCHE, présidente
- Michèle CHARLOT, vice-présidente
- Annie VERGNAUD, trésorière
- Martine VERGES, secrétaire
- Jean Louis CHARLOT, secrétaire adjoint

absentes excusées: Sylviane FAIVRE et Martine PRIDA, animatrices

Pour la municipalité d'Arès:

- Mr le Maire, Jean Guy PERRIERE
- Mr l'Adjoint aux sports: François MARTINEZ

Association Vis ta Gym GV Arès: 163 adhérents au jour de l'AG

- 48 participants à l'AG
- 23 pouvoirs

Le quorum est atteint et permet de tenir les assemblées ordinaires et extraordinaires.

La Présidente, Marinette Larche prend la parole et remercie pour leur présence Mr le Maire et Mr l'adjoint aux sports.

Elle remercie également les animatrices pour leur énergie, leur sérieux et la qualité de leurs cours, les personnes ressources et le bureau pour leur implication et leur travail au service de l'association, et les adhérents qui ont répondu présents à l'invitation à l'Assemblée Générale.

Le compte rendu de l'AG 2014-2015 est approuvé à l'unanimité par un vote à mains levées.



Assemblée extraordinaire

- La présidente et la vice présidente arrivent au terme de leur mandat de 4 ans.

En l'absence d'autres candidatures déclarées et puisqu'elles se représentent, il est procédé à un vote à main levée. Leur réélection est approuvée à l'unanimité.

Marinette et Michèle remercient l'assistance, elles souhaitent insuffler du sang neuf dans le bureau et pour cela il faudra à l'avenir des candidatures!

- Modification des statuts

Article 2: suppression des stages

Article 6: suppression de l'intégration du vérificateur aux comptes puisque ce n'est obligatoire dans notre cas.

Article 9: 5 pouvoirs maximum

Les modifications sont adoptées à l'unanimité par un vote à mains levées.

Assemblée ordinaire

A la fin de sa saison 2015/2016 nous étions 160 adhérents, ce qui est bien mais juste en terme budgétaire.

Le nouveau cours de Pilates fonctionne très bien puisqu'il affiche complet et que nous devons refuser de nouveaux adhérents.

Un second cours de Pilates réservé à de nouveaux adhérents débutants pourraient ouvrir sous condition de pouvoir faire coïncider créneau libre à la salle et dans l'emploi du temps de l'animatrice!

La présidente passe la parole à

Annie la trésorière (cf. son intervention en pièce jointe) pour la présentation du bilan financier saison 2015/2016,

Martine la secrétaire pour le bilan des activités 2015/1016 et les perspectives de la saison 2016/2017(cf. pièce jointe)

Puis elle présente au vote le bilan financier et d'activité de la saison 2015/2016: adoption à l'unanimité par un vote à mains levées.



La parole est aux adhérents pour des questions, remarques et échanges sur des questions diverses.

✓ Les cours au Dojo

L'association est actuellement hébergée au dojo pour 4 heures de cours par semaine hors vacances scolaires. Jean Louis est chargé des relations avec l'association de judo.

Mr Martinez nous a proposé d'utiliser la salle de ping-pong pour ces 4 h de cours et nous l'en remercions. Le bureau a visité les locaux et fait des remarques sur la faisabilité: il faudrait aménager l'accès qui est sablonneux et non éclairé, acheter du matériel (pas de budget), le stocker, les vestiaires sont extérieurs...

Mr le Maire confirme que nous devons rester au Dojo et à la salle omnisports, seules salles disposant de vestiaires et de local de stockage.

A la salle omnisports l'association pourra aménager le local dédié avec des étagères de stockage de matériel, Mr Martinez réglera la facture des étagères.

✓ La subvention municipale:

Son montant est constant depuis 2 ans

Mr le Maire précise que la subvention est réétudiée chaque année selon plusieurs critères, en particulier si l'association dispense des activités à des enfants et si les adhérents sont en majorité Arèsiens.

En accord avec Mr l'adjoint aux sports, nous solliciterons une augmentation cette année compte tenu de la forte progression de nos charges salariales et d'un budget tendu.

Mr le Maire conclut ces Assemblées en adressant ses félicitations au bureau pour sa gestion de l'association et pour sa volonté d'en faire évoluer les pratiques sportives.

Il souhaite une bonne saison aux adhérents, compte tenu du programme intéressant qui a été présenté.

Marinette invite toute l'assistance à partager le pot offert par la Municipalité.